

Deuxième comité de suivi de l'ORT

Deuxième comité de suivi de l'Opération de revitalisation urbaine

Le deuxième comité de suivi du projet urbain s'est réuni le 5 juin 2023.

Le comité de suivi de l'Opération de revitalisation urbaine s'est réuni pour la deuxième fois en présence notamment de Christian Dreyer (adjoint à la politique du développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques).

L'agence APS, paysagiste, a présenté au 1/3 lieu numérique l'aménagement futur du champ de Mars : remise en état de la fontaine, du mobilier urbain (éclairage, bancs, fauteuils, arceaux vélo, point d'eau...).

La discussion a permis de définir les emplacements précis de ces éléments qui viendront agrémenter le futur champ de Mars dont les travaux devraient débuter à l'automne 2023.

Premier comité de suivi de l'opération de revitalisation urbaine

Le premier comité de suivi du projet urbain s'est réuni le 16 janvier 2023...



Une démarche de concertation a été initiée dans le cadre de l'ORT (Opération de revitalisation du territoire) afin de partager avec les habitants les enjeux et les objectifs de la revitalisation du centre-ville. Après des réunions publiques, des marches urbaines, des ateliers participatifs, les éléments de cette concertation auront permis de définir les grandes orientations à destination des urbanistes et paysagistes en charge de la conception technique du projet. Les personnes désireuses de poursuivre cette démarche ont été invitées à

s'inscrire pour participer au comité de suivi du projet urbain dont la première réunion a eu lieu le 16 janvier 2023.

L'objet de ce groupe de travail n'est pas de revenir sur ces orientations, mais de travailler sur l'avancement des études projets en cours. La trentaine de participants s'était donné rendez-vous près de la fontaine du champ de Mars pour arpenter ensuite avenue du Collège, avant de travailler sur les plans du projet en salle du conseil municipal.

LA SUITE

Le travail technique doit se poursuivre en prenant en compte les remarques formulées par les habitants, les enjeux des réseaux (assainissement, eau potable...) et l'analyse des coûts. Ce comité de suivi se réunira d'ici 3 mois sur la base d'un projet encore précisé. Pour rappel : les travaux sur le champ de mars doivent débuter en 2023 tandis que ceux sur l'avenue du Collège sont plutôt prévus pour 2024-2025.

